

Le mercredi 4 février, deux réfugiés politiques du Front d'Alliberament de Catalunya, ont été jugés et condamnés à 6 mois de prison avec sursis. Faisant sa propre justice, le ministre de l'Intérieur a décidé d'assigner à résidence César Algora dans la Meuse et d'expulser José Digon en Belgique, d'où il risque l'extradition en Espagne.

Le mercredi suivant, Eduardo Soler et Josep Palau, eux aussi réfugiés politiques et libertaires, sont jugés et condamnés à la même peine. Leur expulsion, le 17 février ne fait plus aucun doute.

Ils se trouvent tous les 4 dans une situation très difficile: sans argent, sans travail, sans domicile, leur méconnaissance de la langue française ne fait qu'aggraver cette situation.

Les sous-signés protestent contre cette décision niant les principes démocratiques les plus élémentaires. Ils demandent l'annulation de cette mesure concernant José Digon et César Algora et la libération, sans aucune expulsion future pour Josep Palau et Eduardo Soler; ainsi que le droit pour ces 4 réfugiés politiques catalans de vivre en Catalogne-Nord.

N O M et P R E N O M	A D R E S S E	P R O F E S S I O N	S I G N A T U R E S